



# L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site des Calanques

Janvier 2002

N° 17

## Sommaire :

Editorial	1	Revue de presse	3
Le littoral et la loi littoral	1	L'opération Calanq'net	3
Conférences	1	L'opération Calanques Propres	4
Les ronchonades de Cap'Tain Tom	2	Assemblée Générale d'U.C.L.	4
L'émission « Le téléphone sonne »	2	Le courrier des adhérents	4
Notre site Internet	3	Colloque de Florac	4
Le GIP des Calanques	3		

## Editorial

Février 1992 - Février 2002 : C'est avec plaisir que nous célébrerons, en février, les 10 ans de U.C.L. 10 ans de lutte, de combat contre les politiques inconscientes, les aménageurs peu scrupuleux, les projets dangereux pour le site classé des Calanques.

A cette occasion, je voudrais remercier très chaleureusement mon prédécesseur ainsi que les différents membres du Conseil d'Administration qui s'y sont succédé depuis sa création et qui ont fait un excellent travail. Et un grand merci à tous nos adhérents qui nous ont fait confiance, qui continuent à nous faire confiance pour la défense de ce site merveilleux et exceptionnel que constituent les Calanques.

Du côté du GIP, notons avec satisfaction d'une part, la mise en place et le travail de la commission Parc National, et d'autre part, sur proposition de son Président, le nouveau périmètre d'intervention du GIP (qui devra être voté en Assemblée Générale) doit porter (enfin) sur la TOTALITE du site classé des Calanques. Par cette décision, prend fin l'aberration, mise en place dans la convention constitutive du GIP, qui consistait à avoir un organisme de gestion globale des

Calanques et qui n'avait aucune emprise sur le milieu marin.

Je profite de ce numéro de l'Echo des Calanques pour vous présenter, ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur pour la nouvelle année.

Claude Fulconis, Président d'U.C.L.

## Le littoral est sauvé in extremis

Nous prenons acte avec une très grande satisfaction que les dérogations à la loi littoral ont été retirées définitivement.

... surtout ne pas mettre le doigt dans l'engrenage.

## Conférences d'U.C.L.

Mercredi 30 janvier 2002, à 18h, au Club Pernod, 1 La Canebière 13001 Marseille, Bernard VAUCHER présentera son livre : « Des Rochers et des Hommes 120 ans d'escalade dans les Calanques »

Jeudi 28 février 2002, « Les Calcaires des Calanques, il y a 120 millions d'années » par Jean-Pierre MASSE, Directeur de recherche au CNRS -Université de Provence- Laboratoire de Stratigraphie et Paléontologie, à 18h, au Club Pernod, 1 La Canebière 13001 Marseille,

Vendredi 29 mars 2002, « L'héritage de Pythéas » par Jean-Marie GASSEND, à 18h, à Voyageurs du Monde, 25 rue Fort Notre Dame 13007 Marseille.

### Les Ronchonades du Cap'Tain Tom

Avec l'aimable autorisation de Richard BROGNARD, président de l'association « Avenir et Tradition Marines », nous reproduisons ci-après l'article paru dans « La bouteille à la mer », le bulletin de liaison de l'association :

Non, je vais pas vous faire le coup de la nostalgie du bon vieux temps ! Pourtant, les anciens, comme moi, se souviennent de ces dimanches, pas si lointains, où, passer la journée au soleil dans une de nos belles calanques, tè, c'était vraiment le retour au vrai paradis. Et quand on se retrouvait à quatre ou cinq bateaux, on n'en revenait pas : Boun Dieou, y a foule aujourd'hui !.. »

Eh bé, de nos jours, essayez de chercher tranquille, un vrai petit coin de bonheur !... Vous arrivez tôt le matin (tout bon marin se doit de se lever tôt le matin !). Vous mouillez votre fer dans une adorable petite calanque resplendissante de lumière au soleil levant, et, envahi de bien-être, vous vous apprêtez naïvement à passer le meilleur des dimanches de mémoire de marin ...

Peuchère, mon pauvre vieux ... c'était sans compter les trois cents plaisanciers qui ont eu la même idée, le même jour, quelques heures plus tard ! Et, le temps de casser une moule pour tremper votre ligne, vous vous retrouvez envahi, cerné, acculé par une folle armada qui jette au hasard, sans souci d'évitage, des tonnes d'ancre et de chaînes entremêlées !..

Effondré, vous assistez alors à une version marine de l'apocalypse ! ... Les gosses plongent en braillant presque dans votre cockpit, les radios déversent un maximum de décibels, furieusement accompagnées par les hurlements en rafales des meutes de chiens excités ! Je ne parlerai pas du ron-ron lancinant de quelques groupes électrogènes et autres compresseurs et je passerai sous silence le « fair-play » des nombreuses vedettes « promène-couillons » qui, sans pitié, vous

font atrocement bourlinguer dans les pétarades et les fumées de moteurs !...

Alors, éccœuré, renonçant à votre pastis pépère, à votre petit gueuleton, à votre sieste bienfaisante, à votre journée de rêve enfin, vous décidez, l'âme en déroute, de retourner au port, de rentrer chez vous, et de vous vautrer devant la télé pour savourer « Loft-Story » !... Mouais ! banaste, vous oubliez les tonnes de chaînes et d'ancre écrasées sur votre mouillage ! ... Alors, il faut subir ... Vous vous dites que j'exagère, que je vois le pire ? Mais où étiez-vous donc dimanche dernier ?

Non, je ne vais pas vous faire le coup de la nostalgie du bon vieux temps ...

Roger MALVEZY

### A la radio

L'émission du « téléphone sonne » (France Inter) enregistrée à Marseille en novembre 2001 à l'Hôtel de Région avait pour sujet la protection du littoral avec trois invités :

Christian DESPLAT, directeur délégué régional du Conservatoire du Littoral  
Gilles BERNARDI, maire du Lavandou  
Vincent BURONI, conseiller régional P.A.C.A.

A propos des Calanques, plusieurs auditeurs ont exprimé leur opinion sur les rejets du grand collecteur et sur le devenir des Calanques.

Le directeur du Conservatoire du littoral a assuré à une auditrice que « l'on pourrait toujours s'y promener ». Il a approuvé l'idée essentielle d'une gestion commune et concertée, « que cela se nomme Parc National ou Parc Naturel Régional, *peu importe* » !!!

Le conseiller régional trouve que « ce qui est positif dans le GIP est de déboucher sur quelque chose de concret. L'objectif du GIP, on l'affirme, est de déboucher sur un Parc Naturel Régional ou un Parc National. Le GIP prendra sa décision au vu de ces quelques années en commun. Laissez mûrir l'action du GIP ».

U.C.L. rappelle que l'article 2 de la Convention Constitutive du GIP stipule que celui-ci « a également pour mission de préparer la création d'un Parc

National » et constate avec regret que sur les ondes, les réponses aux auditeurs soient aussi peu précises.

### Notre site Internet

Depuis le 15 novembre 2001, notre site : [www.echodescalanques.com](http://www.echodescalanques.com) est opérationnel, certaines rubriques sont en cours de fabrication. Des améliorations sont aussi en instance. N'hésitez pas à nous faire parvenir par courrier électronique (e-mail) vos remarques, vos suggestions.

Merci par avance pour votre aide.

### Information sur le GIP

Au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2001, ont eu lieu les réunions suivantes :

Lundi 22/10 : Réunion du bureau du Conseil d'administration du GIP suivi de la mise en place de la Commission Parc national

Jeudi 8/11 : Mise en place du Conseil Scientifique du GIP

Jeudi 15/11 : Conseil d'Administration

Jeudi 22/11 : Commission Parc National

Jeudi 6/12 : Commission Mer

Jeudi 20/12 : Commission Parc National

### Revue de presse

Dans « La Provence » sous la signature de Jean-Jacques FIORITO : un article intitulé « Les maladies de la rade »

*Depuis la création d'une station d'épuration, à la fin des années 80, la mer retrouve peu à peu ses plus belles couleurs. Mais l'activité portuaire passée a causé des dégâts dans la rade de Marseille. Dans les années 90, une étude sur les sédiments avait prouvé que les métaux lourds, notamment le mercure, le plomb, le cuivre et le zinc, étaient présents en quantité notable dans certaines zones.*

*Le problème reste d'actualité car il faut plus d'une décennie pour éradiquer cette pollution. Et on peut considérer que la matière vivante est touchée aussi. (..)*

*L'étude concluait que « Marseille possède la rade la plus contaminée de France,*

*avec la baie de Toulon, derrière la baie de Seine autour du Havre. »*

*On notait aussi que « les points critiques de toute la façade méditerranéenne sont l'émissaire de Cortiou (..) et les points les plus urbanisés et industrialisés de la région PACA. »*

*Reste à connaître les conséquences sur la santé. On sait qu'il y a près de 40 ans, des centaines de pêcheurs du village japonais de Minamata avaient succombé à une maladie touchant le système nerveux, maladie provoquée par l'ingestion de produits de la mer, contaminés au mercure.*

*Aucun cas semblable n'a été relevé dans notre région. Mais une étude a permis de prouver que les métaux lourds avaient provoqué de gros dégâts chez les mammifères marins.*

*La preuve que si Marseille n'a rien à voir avec Minamata, le danger n'est pas si loin de nos côtes.*

### L'opération Calanq'net

U.C.L. a participé le 10 novembre 2001 à l'opération Calanq'net organisée par le Comité Départemental de la FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade) sous couvert du GIP.

Plusieurs actions ont été menées dans les Calanques.

Le matin, dès 9 heures, au cap Croisette, un tag sur des rochers, de grande importance, a été enlevé par les services spécialisés lors de la conférence de presse du Président du GIP.

La journée s'est poursuivie par le nettoyage d'En-Vau par la FFME, du site du cap Croisette par le CEEP et du site de l'Oasis à la Cathédrale par U.C.L., aidé d'amis des Calanques. Le site a été débarrassé d'objets hétéroclites, du pantalon jusqu'au fauteuil en rotin ! Quatre poubelles de 100 litres ont été remplies et ramenées, ainsi que le fauteuil, à dos d'homme jusqu'aux poubelles de Luminy. Nous avons regretté de ne pas avoir eu le temps d'enlever les papiers laissés par les promeneurs le long du chemin entre la barrière de Luminy et le col de Sugiton.

Le lendemain, dans le journal La Provence, nous avons été très surpris que

seul le nettoyage du tag ait été mentionné, l'action des associations ayant été ignorée.

### Opération Calanques Propres

Nous vous rappelons que l'opération Calanques Propres que nous réalisons depuis de nombreuses années aura lieu le **dimanche 24 mars 2002**. Nous nous retrouverons à la barrière de la route du feu, sur la route de Morgiou pour un nettoyage en direction des cols de Morgiou et Sormiou. Prévenez vos amis et nous espérons, comme chaque année vous retrouver nombreux pour cette opération.

### Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de notre association aura lieu le lundi 18 février 2002 à 18h30 dans les locaux du Club Pernod, 1, La Canebière 13001 Marseille

### Le courrier des adhérents

*Attitude non citoyenne dans le site classé*  
Les gens qui pratiquent le VTT (vélo tout terrain) sur le chemin du col de Sormiou (puits de Segond) vers le col des Trois Pics, auraient pu indiquer à leurs amis "suivre la piste jaune", (remise à neuf, récemment, par le groupe de baliseurs de la Société des Excursionnistes Marseillais et du Club Alpin Français), au lieu de quoi : ils vandalisent le marquage de la piste jaune, en y ajoutant leurs indications (sur chaque balise du chemin!) à l'encre indélébile : "Piste Freeride, Vive le Bike...".

Ces inscriptions sont en contradiction avec la préservation paisible des Calanques, havre de respiration harmonieuse avec une nature dans toute sa beauté sauvage. Ne favorisons pas la dégradation des lieux, l'érosion due à l'eau est particulièrement importante dans les étroits chemins de forte pente, tel celui-ci. Réflexion d'une "amoureuse" des Calanques venant périodiquement de Paris, se ressourcer dans le massif.

### Colloque de Florac (1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 1997)

Sur les traces d'Edouard Alfred Martel<sup>1</sup> ...  
*Quelles nouvelles politiques pour les espaces protégés ?*

La question des parcs nationaux est introduite auprès de l'opinion publique française dans les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle. A partir de 1905, la revue « La Nature », dirigée par E.A. Martel entre 1905 et 1919, mène une campagne pour faire comprendre la nécessité de créer des parcs nationaux sur notre territoire. En 1913, E.A. Martel publie deux études sur la questions des parcs nationaux en France. La première, dans la revue « La Nature », en début d'année : Les Parcs Nationaux en France ; la seconde, beaucoup plus étoffée, rédigée à la demande du Club Alpin Français, parue dans la revue « La Montagne », au cours du dernier été de l'avant-guerre : La question des parcs nationaux en France. Dans cette dernière étude (...) E.A. Martel rappelle que l'expression de « Parc National » paraît avoir été appliquée pour la première fois dans notre pays à la forêt de l'Estérel dans une brochure et dans un article qu'il avait publié en 1899 sur cet admirable joyau de la Côte d'Azur.

Dans l'article cité ci-dessus il est assez amusant (!) de constater que, dans la longue liste des Parcs Nationaux à créer en France (Chapitre III, page 442 et suivantes), nous trouvons, pour le département des Bouches du Rhône : « *Toutes les Calanques entre Marseille et Cassis ; la plus belle, celle de Portmiou, est déjà défigurée par l'exploitation d'une carrière.* »

<sup>1</sup> Spéléologue français, né à Pontoise (1859-1938), fondateur de la spéléologie et auteur de *La France ignorée* (1930).

L'Echo des Calanques est édité par l'Association Union Calanques Littoral  
46 rue Bravet 13005 Marseille  
Tél.: 04.91.48.41.31  
N° ISSN : 1251-3741  
Directeur de la publication : Claude FULCONIS  
Imprimé par nos soins  
Dépôt légal : Janvier 2002